



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03372**

DE : **MME DABRUSIN (TORONTO-DANFORTH)**

DATE : **LE 10 AVRIL 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **PAM DAMOFF**

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Mort subite et inexplicée en épilepsie

TRADUCTION

RÉPONSE

L'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, recueille et analyse des données et établit des rapports sur la prévalence (y compris la prévalence active) et l'incidence d'épilepsie et la mortalité toutes causes confondues qui y est associée à partir du *Système national de surveillance des maladies chroniques (SNSMC)*. Ces données sont présentées par sexe, par groupe d'âge, par province et territoire, et sur une période donnée (actuellement de 2005-2006 à 2015-2016). Les données sont recueillies de façon standard dans toutes les administrations. Vous trouverez plus d'information sur les méthodes de collecte de données sur l'épilepsie du SNSMC ici : https://infobase.phac-aspc.gc.ca/ccdss-scsmc/data-tool/publication/CCDSS_Case_Definitions_DataCubes_v2017fr.xlsx). Les directives sur la définition des cas d'épilepsie, son application et l'interprétation des données sont données par le *Groupe de travail sur les maladies neurologiques du SNSMC*, formé de représentants gouvernementaux provinciaux, de chercheurs et de cliniciens, dont Nathalie Jetté, présidente de l'International League Against Epilepsy pour l'Amérique du Nord.

D'après les données les plus récentes du SNSMC (<https://infobase.phac-aspc.gc.ca/ccdss-scsmc/>), et comme l'indique la pétition, 0,9 % des Canadiens d'un an et plus ont reçu un diagnostic d'épilepsie en

2015-2016 (0,6 % d'épilepsie active). Pendant la même année, 56 nouveaux cas d'épilepsie ont été diagnostiqués pour 100 000 Canadiens d'un an et plus.

L'ASPC ne saisit pas de données sur les décès soudains et inattendus associés à l'épilepsie (MSIE). Le nombre de décès associés à l'épilepsie est faible, d'après la base canadienne de données sur l'état civil (BCDSEC) de Statistique Canada, soit 249 décès en 2016 (https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1310014501&request_locale=fr). C'est une sous-estimation probable de la mortalité globale associée à la maladie et de sa comorbidité puisque, d'après les données du SNSMC (qui tient compte des différences liées à l'âge), le risque de décès toutes causes confondues en 2015-2016 était 3,5 fois plus élevé chez les Canadiens atteints d'épilepsie que chez les Canadiens non atteints d'épilepsie.

La BCDSEC inclus des informations sur les causes de décès à partir du certificat médical de la cause du décès provenant des registres des statistiques de l'état civil provinciaux et territoriaux. La cause immédiate du décès, ainsi que les antécédents, y compris la cause sous-jacente du décès, figurent sur le certificat de décès, comme indiqué par le certificateur (p.ex. médecin, coroner, médecin légiste, infirmière praticienne). Les informations sur les causes de décès colligées et compilées dans le (BCDSEC) sont codées selon la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision (CIM-10), classification établie par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le MSIE n'est pas identifié de manière unique dans la CIM-10. De plus, les certificateurs provinciaux et territoriaux de certificats médicaux attestant la cause du décès ne signalent pas systématiquement le MSIE. Afin de surmonter ces limites, Statistique Canada mettra en œuvre une approche pour identifier et extraire les cas de MSIE déclarés dans la BCDSEC. Cette approche sera utilisée pour les décès de 2018 et appliquée de manière rétrospective aux déclarations du MSIE pour les données de 2016 et 2017.